CMJN

PRENEZ le compteur prépayé,
Simple, Rapide et Sécurisé
ELECTRICITE DE GUINEE
Centre service client 626 111 111

JOURNAL DES APPELS D'OFFRES ET OFFRES D'EMPLOIS
JAO
www.jaoguinee.com

Journal des Appels d'Offres & Offres d'Emplois

DNMP ONFPP ARMP GUINEE Transparence - Equité - Efficacité
AGENCE GUINEENNE POUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI Aguipe

N°700 / LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024 Hebdomadaire / www.jaoguinee.com Prix : 3000 GNF

APPELS D'OFFRES

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

- AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT.....P/03/04
- AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT.....P/05/06

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

- AVIS D'APPEL D'OFFRES.....P/04

MINISTÈRE DES MINES

- AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL P/06

NSIA

- AVIS DE CONSULTATION.....P/07

ECOWOS CEDEAO

- AVIS D'APPEL D'OFFRES.....P/08

MINISTÈRE DES POSTES DTFA/ WARDIP

- AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT.....P/09/10

EDG

- COMMUNIQUE.....P/10

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE PATAG-EAJ

- AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALE.....P/11
- AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALE.....P/12
- AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALE.....P/12

MINISTÈRE DU PLAN SWEED

- AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT.....P/12/13/14

Conseil

Comment éduquer son enfant avec bienveillance

OFFRES D'EMPLOIS

Imprimerie Vision2000com

Comment éduquer son enfant avec bienveillance

Une discipline positive pour une meilleure santé mentale et physique, et une enfance heureuse.

Tout parent, à un moment ou à un autre, est en proie au doute quant à la manière d'éduquer son enfant. En effet, lorsqu'il faut s'occuper d'un bébé qui pleure ou d'un adolescent en colère, il est parfois très difficile de garder son calme. Pour autant, personne ne souhaite en arriver aux cris ou à la violence, qui ne résolvent en rien les problèmes.

Heureusement, il existe d'autres méthodes plus efficaces, telles que la discipline positive. Nous nous sommes entretenus avec Lucie Cluver, professeur à l'Université d'Oxford, spécialiste de l'aide sociale à la famille et à l'enfance et mère de deux jeunes garçons, pour comprendre comment cette approche pouvait aider les parents à établir des relations positives avec leurs enfants et leur enseigner les notions de responsabilité, de coopération et d'autodiscipline.

À quoi sert la discipline positive ?
« A priori, aucun parent ne souhaite crier, ni frapper ses enfants ; mais cela nous arrive parfois lorsqu'on est stressé et qu'on ne voit pas d'autre issue », explique la professeur.

Les données probantes sont claires : les cris et les coups ne servent à rien, si ce n'est à faire plus de mal que de bien à long terme. S'ils sont répétés, ils génèrent un « stress toxique » permanent qui peut avoir des conséquences néfastes sur le reste de la vie de l'enfant et l'exposer à un risque accru de décrochage scolaire, de dépression, de consommation de drogues, de suicide et de maladies cardiaques.

D'après Lucie Cluver, cela revient au même que de prescrire un médicament alors qu'on sait qu'il ne fonctionne pas et qu'il rend malade. « Quand quelque chose ne marche pas, il faut chercher une autre solution », ajoute-t-elle.

Plutôt que d'insister sur la punition et sur l'interdit, la discipline positive met l'accent sur le développement d'une relation parent-enfant saine et sur la mise en place de règles claires en matière de comportement. Et la bonne nouvelle pour tous les parents, c'est que cette méthode fonctionne ! Voici donc quelques conseils pour commencer à la mettre en pratique :

1. Passer du temps en tête-à-tête avec son enfant
Une bonne relation demande qu'on lui consacre du temps, qui plus est lorsqu'il s'agit de ses enfants. « 20 minutes par jour suffisent, même cinq. Il est possible d'associer ce temps partagé à une autre activité, comme chanter en faisant la vaisselle par exemple, ou discuter en étendant le linge », poursuit la professeur. « Ce qui importe c'est de porter son attention sur l'enfant. Éteignez votre téléviseur, coupez votre portable, mettez-vous à leur niveau et passez du temps uniquement avec eux ».

2. Insister sur le positif
En tant que parents, nous prêtons souvent davantage attention aux aspects négatifs du comportement de nos enfants, que nous ne manquons pas de leur faire remarquer. Ces derniers, pouvant y voir un moyen d'attirer notre attention, ont alors tendance à perpétuer leur mauvaise conduite plutôt qu'à y mettre un terme.

Pourtant, les enfants adorent qu'on les complimente : cela leur permet de se sentir aimés et uniques. « Soyez attentifs aux moments où votre enfant fait quelque chose de bien et félicitez-le, même s'il ne s'agit que de cinq minutes passées à jouer calmement avec son frère ou sa sœur. Cela encourage chez lui l'envie de bien se comporter, et vous évite ainsi de multiplier les rappels à l'ordre », précise L. Cluver.

3. Fixer des règles claires
« Dire à son enfant ce qu'on attend précisément de lui s'avère beaucoup plus efficace que de lui dire ce qu'il ne doit pas faire. Quand on demande à un enfant de ne pas faire de bêtises, ou d'être sage, il ne comprend pas nécessairement ce qu'on attend de lui. À l'inverse, des instructions claires, telles que "ramasse tes jouets et remets-les dans la boîte, s'il te plaît", lui indiquent précisément ce qu'il doit faire et augmentent les chances que l'enfant fasse effectivement ce qu'on lui demande ».

« Il est toutefois important de fixer des règles raisonnables. Si exiger d'un enfant qu'il ne fasse pas de bruit pendant des heures semble compliqué, cela est néanmoins envisageable pendant les quelques minutes dont vous aurez besoin pour passer un appel. On sait de quoi nos enfants sont capables, il faut simplement en tenir compte et ne pas leur demander l'impossible », explique Lucie Cluver.

4. Distraire de manière créative
« Lorsqu'un enfant se montre difficile, lui proposer une activité plus positive peut s'avérer utile », poursuit-elle. « En focalisant son attention sur autre chose – en changeant de sujet, en faisant un jeu, en le conduisant dans une autre pièce ou en l'emmenant en promenade, par exemple – on peut arriver à ce qu'il réoriente son énergie vers un comportement positif ».

Le moment auquel on intervient est également primordial. Pour éviter le caprice, il convient d'être attentif au comportement de l'enfant pour pouvoir agir dès que les choses s'enveniment. Déceler l'instant où l'enfant commence à s'agiter, à s'énerver ou à convoiter le même jouet que son frère ou sa sœur permet en effet d'agir avant que la situation ne dégénère.

5. Sanctionner dans le calme
Grandir consiste, en partie, à comprendre que les actes sont suivis de conséquences. Expliquer cette relation de cause à effet à un enfant est un procédé assez simple pour l'encourager à mieux se comporter tout en lui enseignant la notion de responsabilité.

journaldesappelsdoffres@yahoo.fr / journaldesappelsdoffres@gmail.com
N° de compte B.I.G : 004 000 1571000601 67
J.A.O - N° 253/PR/TPI/K/C/2011 - BP/ 4034 Conakry / Quartier Sandervalia

ADMINISTRATEUR GENERAL:
Directeur de Publication
Ahmed Chamsoudine Cherif
664 23 78 73 / 655 23 78 73 / 628 23 78 73

RESP. COMMERCIAL ET LOGISTIQUE:
Lancine Condé
620 63 12 92

Administrateurs
Alpha S Bah Fisher: 666 35 64 42

COMPTABILITE & ABONNEMENT:
Mohamed Maciré Conté
621 35 93 03 / 666 32 58 76

MONTAGE /GRAPHISME/INFOS
Fodé Abdoulaye Camara
Aka Moriah

664 932 996 / 625 242 334
cfodeabdoulaye@gmail.com
fodeabdoulayec07@gmail.com

Impression: Vision 2000 Communication Plus

SA FRI CAR S.A
Société Africaine de Courtage d'Assurances et de Réassurances
Member of the GIB Africa Alliance
Votre Assureur conseil en toutes branches
COURTAGE, SERVICING BROKER ET AUDIT D'ASSURANCES
Email : safricar@yahoo.fr , Site : www.safricar.com
Contact : 628 13 29 91 / 664 22 62 56 / 664 46 36 46
Almamya, Commune de Kaloum Immeuble FMR ''AIR WELL''
CONFIEZ NOUS VOS ASSURANCES ET DORMEZ SUR LES DEUX OREILES

REPUBLIQUE DE GUINEE
TRAVAIL – JUSTICE - SOLIDARITÉ

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

SERVICES DE CONSULTANT
N° : GN-PDACG-448563-CS-CQS

Pays : République de Guinée

Client : Ministère de L'Agriculture et de L'Elevage, représenté par le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG)
Référence de l'accord de financement : IDA : Crédit N° : 6771-GN & Don N° : D713-GN
N° d'Identification du Programme : P164184

Titre : « RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR REALISER UNE ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DEUX LABORATOIRES REGIONAUX DE L'OFFICE NATIONAL DE CONTROLE DE LA QUALITE (ONCQ), A BOKE ET A KINDIA».

DEBUT : 27/09/2024 **FIN : 16/10/2024**

Dans le cadre du Partenariat Pays (CPP), la République de Guinée a obtenu l'accord de financement du Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG) avec le Groupe de la Banque Mondiale, pour aider à soutenir l'économie du pays dans le contexte particulier de lutte contre la COVID-19.

Le PDACG est financé par l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour un montant de cent (100) millions de dollars US et pour une durée d'exécution de cinq (5) ans. Il porte sur quatre (4) filières prioritaires (fonio, fruits, bétail-volaille, anacarde) et couvre en termes d'investissement les corridors miniers Boké-Kamsar et Kindia-Conakry. L'objectif de développement du projet est de permettre l'investissement privé pour le développement de chaînes de valeur agricoles commerciales inclusives dans les zones ciblées

Le projet est structuré autour de cinq (5) composantes :
- Composante n°1 : Amélioration de l'accès aux marchés dans les zones ciblées ;
- Composante n°2 : Soutien à l'investissement privé ;
- Composante n°3 : Etablissement d'un environnement propice à l'agriculture commerciale ;
- Composante n°4 : Intervention d'urgence ;
- Composante n°5 : Coordination et gestion du projet.

Le PDACG est mis en œuvre par le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAGEL) à travers une Unité de Coordination et d'Exécution du Projet (UCEP). L'UCEP travaille sous l'orientation stratégique d'un Comité Interministériel de Pilotage du Projet (CIP) de haut niveau et, sur le plan opérationnel, sous la supervision d'un Comité de Coordination Technique du Projet (CCTP) qui est présidé par le Secrétariat Général du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage. Plusieurs partenaires institutionnels et agences d'exécution participent également à la mise en œuvre du projet : il s'agit des Ministères de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) ; du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises (MCIPME) ; de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD) ; de la Promotion féminine, de l'enfance et des personnes vulnérables (MPFEPV) ; de la Jeunesse et du Sport (MJS) ; ainsi que des Agences publiques et des ONG

Par ailleurs, le Code de l'environnement promulgué par la Loi L/2019/0034/AN du 4 juillet 2019 en Guinée établit les principes fondamentaux destinés à gérer et à protéger l'environnement contre toutes les formes de dégradation, afin de protéger et valoriser l'exploitation des ressources naturelles, lutter contre les différentes pollutions et nuisances et améliorer les conditions de vie du citoyen, dans le respect de l'équilibre de ses relations avec le milieu ambiant.

L'Arrêté A/2023/1595/MEDD/CAB/SGG du 5 mai 2023 portant procédure administrative d'évaluations environnementales, détermine la Procédure Administrative d'Evaluations Environnementales (EE) en République de Guinée, le mécanisme de publicité des rapports d'Evaluation Environnementale, la participation du public ainsi que les frais inhérents à la procédure environnementale conformément aux dispositions du Code de l'Environnement promulgué par la Loi L/2019/0034/AN du 4 juillet 2019.

Au regard des investissements projetés et sur la base du résultat de l'évaluation environnementale et sociale préliminaire, le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG) est considéré, selon les critères de classification de la Banque mondiale, comme un projet de catégorie « A ». Il s'agit ainsi d'un projet qui pourrait avoir des incidences négatives de grande ampleur voire névralgiques, ou irréversibles sur l'environnement, pouvant toucher des vastes étendus et pouvant générer la réinstallation involontaire des personnes affectées. Sept (7) politiques opérationnelles de sauvegardes environnementales et sociales ont été déclenchées, à savoir :
(i) la politique opérationnelle PO 4.01 sur les évaluations environnementales;
(ii) la politique opérationnelle PO 4.04 sur les habitats naturels ;
(iii) la politique opérationnelle PO 4.09 Gestion des pestes;
(iv) la politique opérationnelle PO 4.11 sur les ressources culturelles physiques ;
(v) la politique opérationnelle PO 4.12 sur la réinstallation involontaire ;
(vi) la politique opérationnelle PO 4.36 sur les forêts et
(vii) la politique opérationnelle PO 7.50 qui concerne les Projets dans les eaux Internationales .

Conformément aux exigences environnementales et sociales de la Banque mondiale et tenant compte de la législation Guinéenne en matière d'évaluation environnementale et sociale, le Gouvernement de la Guinée a élaboré pour le compte du PDACG sous la supervision de la BM, les instruments suivants :
- Un cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) ;
- Un cadre Politique de Réinstallation (CPR).
Ces deux instruments révèlent qu'au-delà des impacts positifs, les activités du projet vont certainement entrainer des impacts environnementaux et sociaux négatifs dans les zones d'intervention, qu'il va falloir identifier/localiser aussitôt et pour lesquelles des mesures d'atténuation et/ou de compensation vont être établies, avant la réalisation des travaux.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 3 relative à la création d'un environnement favorable pour favoriser le développement durable de l'agriculture commerciale en Guinée, il est prévu au titre de la « Sous-composante 3.3 : Renforcement du contrôle, de la qualité, des normes et des standards sanitaires et phytosanitaires », de réaliser des travaux la construction du Laboratoire Central Vétérinaire de Diagnostic de Conakry et de deux laboratoires régionaux respectivement à Boké et Kindia pour le compte de l'Office National de Contrôle de la Qualité (ONCQ).

Le présent AMI a pour objet le Recrutement d'un Consultant firme pour réaliser une Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) assortie d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) pour la construction des deux laboratoires régionaux de contrôle de qualité de l'Office National de Contrôle de la Qualité (ONCQ) dont un laboratoire dans chacune des régions de Boké et de Kindia.

Le Ministère de L'Agriculture et de L'Elevage, représenté par le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les consultants intéressés doivent fournir en langue française les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.
Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

I- Expérience générale :
- Le Consultant doit disposer de dix (10) ans d'expériences de travail

dans les domaines des évaluations environnementales et sociales de programmes / projets.

II- Expériences spécifiques :

- Il doit disposer d'au moins cinq (5) missions d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour des projets d'infrastructures notamment celles en lien avec les laboratoires vétérinaires financés par la Banque mondiale ou la BAD ou d'autres bailleurs de fonds au cours des quinze dernières années dont les rapports ont été approuvés avec attestations de bonne exécution ;
- Il doit démontrer d'une expérience de travail en Afrique subsaharienne ;
- Il doit avoir une connaissance approfondie des exigences environnementales et sociales de la Banque mondiale applicables au sous projet et démontrer d'une expérience de travail dans l'utilisation de la réglementation nationale en matière d'études d'impact environnemental et social.

III- Capacité technique et administrative de la firme (Agrément/ou organisation)

Ce qui pourrait correspondre à la répartition ci-après : (i) Expérience générale… (25 points) ; Expériences similaires…… (65 points) ; et (iii) organisation… (10 points).

Personnel
Le personnel clé ne sera pas évalué lors de l'établissement de la liste restreinte.
Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition Septembre 2023, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.
Un Consultant sera recruté selon la méthode de Sélection fondée sur les qualifications des consultants (SQC) en accord avec les procédures définies dans le Règlement de passation de marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, Édition Septembre 2023.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les Termes de référence complets et des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures de bureau suivantes : du Lundi au Jeudi de 9 h 00 mn à 16 h 30 mn GMT et le Vendredi de 9 h 00 mn à 13 h 00 mn GMT. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 16 Octobre 2024 à 10 h 00 mn GMT. Les enveloppes doivent (ou l'objet du mail) porter expressément la mention « Recrutement d'un cabinet pour réaliser une étude d'impact environnemental et social (EIES) des travaux de construction des deux laboratoires régionaux de l'office national de contrôle de la qualité (ONCQ), à Boké et à Kindia ».

À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur National du Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG).
Les Candidats intéressés doivent obligatoirement s'enregistrer en ligne sur la plateforme de gestion des appels d'offres du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage à l'adresse : https://offre.magel.gov.gn.

L'adresse dont il est fait mention ci-dessus est: **Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG), Immeuble Fella, 5ème étage, Quartier Camayenne, Commune de Dixinn, Tél : (+224) 628 89 66 80 Email : hamidoudiallo@magel.gov.gn avec copie obligatoire à : pdacg@magel.gov.gn et procurement@pdacg.org.gn**

Fait à Conakry, le 27 Septembre 2024

Le Coordonnateur National du PDACG
Hamidou DIALLO
Coordonnateur National du PDACG

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE
AAOO N° 005/MTFP/CNSS/DG/PRMP/2024

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le JAO ; Horoya et Régional Info.

2. La Caisse Nationale de Sécurité Sociale a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2024 des fonds, afin de financer ses projets et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché d'acquisition des matériels d'imagerie médicale et accessoires en faveur de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale dans un délai de 90 jours.

3. La Caisse Nationale de Sécurité Sociale sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture des matériels d'imagerie médicale et accessoires en lot unique.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du code des marchés publics.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale auprès de M. Ansoumane BANGOURA, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), Tel : 622-94-16-03 et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après République de Guinée – Conakry, Kouléwondy, Commune de Kaloum ; 1er étage, de 9h 00 mn à 15h 30 mn du lundi au vendredi.

6. Les exigences en matière de qualification sont : (voir le dossier d'appel d'offres)

7. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après République de Guinée, Conakry Koulewondy, Commune de Kaloum ; 1er étage, bureau PRMP, à compter du jeudi 26 septembre 2024 contre un paiement non remboursable de deux millions francs guinéens (2 000 000 GNF). La méthode de paiement sera :

- **50 % au compte du Trésor Public N° 41 110 71 « Receveur Central du Trésor » ;**
- **30% au compte de l'ARMP N° 2011000 407 « ouvert à la BCRG » ;**
- **20% au compte de la CNSS N°001190221100000126 ouvert à la BCRG.**

Le document d'appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés.

9. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : bureau PRMP au 1er étage, au plus tard le lundi 28 octobre 2024 à 10h 30 mn.

10. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, à l'adresse : Guinée, Conakry Koulewondy Commune de Kaloum ; 5ème étage, salle de réunion, Tel : 622-94-16-03 le lundi 28 octobre 2024 à 11h 00 mn.

11. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission, d'un montant de 1,5% de l'offre.

12. Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'autorité de régulation des marchés publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote-part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres.

13. Aussi, il est prévu le paiement des frais d'immatriculation du contrat à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) au taux de 0,3% du montant hors taxes du marché à la charge du soumissionnaire.

14. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent cinquante (150) jours à compter de la date limite de soumission.

15. La législation régissant l'appel d'offres est le code des marchés publics.

Conakry, le 25 SEP. 2024

Le Directeur Général
Bakary SYLLA

REPUBLIQUE DE GUINEE
TRAVAIL – JUSTICE - SOLIDARITÉ

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

SERVICES DE CONSULTANT
N° : GN-PDACG-439021-CS-CQS

Pays : République de Guinée

Client : Ministère de L'Agriculture et de L'Elevage, représenté par le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG)
Référence de l'accord de financement : IDA : Crédit N° : 6771-GN & Don N° : D713-GN
N° d'Identification du Programme : P164184

Titre : « RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE/CABINET POUR LES ETUDES DE FAISABILITE (TECHNIQUES DETAILLEES ET ELABORATION DES DAO) ET LE SUIVI-CONTROLE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 50 HA EN VUE DE L'EXTENSION DU PERIMETRE DE FRIGUIAGBE A DABOYA (PREFECTURE DE KINDIA) POUR LA CULTURE DE L'ANANAS ».

DEBUT : 27/09/2024 **FIN : 16/10/2024**

La production fruitière en République de Guinée a été au cœur du développement agricole dans la lutte pour la réduction de la dépendance du pays vis-à-vis du secteur minier, comme source de richesse pour l'amélioration du niveau de vie des populations. Sous la contrainte des pesanteurs structurelles et conjoncturelles des années 1980, cette production en général et celle de l'ananas en particulier a connu un important déclin, faisant de la filière ananas un maillon affaibli de l'économie rurale du pays. Aujourd'hui, compté parmi les meilleurs fruits tropicaux du monde, l'ananas de Guinée pourrait tirer parti de la demande régionale croissante, couplée au positionnement géographique stratégique dont le pays jouit, pour développer l'exportation de ce fruit. En levant les contraintes qui pèsent sur la filière, il est possible de la relancer car, parmi les filières agricoles en Guinée, celle de l'ananas est identifiée comme une présentant un fort potentiel de croissance et d'exportation depuis 2016, grâce à l'implication du gouvernement et des partenaires techniques et financiers (PTF). Par conséquent, le gouvernement guinéen souhaite renforcer l'ensemble de la filière pour illustrer le dynamisme agricole du pays et développer des méthodologies et solutions qui pourraient améliorer le positionnement de la Guinée sur le marché international.

Le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG) s'inscrit dans le cadre de l'exécution du Programme accéléré de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de développement agricole durable 2016-2020 (PASANDAD) qui est l'une des stratégies du gouvernement de la Guinée pour la mise en œuvre du volet relatif à l'agriculture contenu dans son Plan national de développement économique et social 2016-2020 (PNDES). Le PDACG contribue à l'accélération de la mise en œuvre du Plan national d'investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN 2018-2025) soutenu par l'Union africaine (UA) et la Communauté économique des états de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO).

Le PDACG vise à transformer le secteur agroalimentaire en un secteur agricole commercial compétitif susceptible d'attirer des investissements privés pour développer en Guinée des filières agricoles en vue d'approvisionner les marchés à croissance rapide et créer des emplois et des opportunités économiques. Les principes d'intervention du projet sont essentiellement de : (i) tirer parti des infrastructures de transport existantes le long des corridors Boké-Kamsar et Kindia-Conakry, (ii) concentrer le soutien initial du projet sur les chaînes de valeur à fort potentiel (fonio, fruits, viande rouge et volaille, noix de cajou, etc.) et (iii) répondre, grâce à une flexibilité, aux opportunités d'affaires pouvant contribuer à l'atteinte de l'objectif de développement du projet.

Le PDACG est financé par l'Association internationale pour le développement (IDA) à hauteur de 100 000 000 (cent millions) de dollars US et pour une durée d'exécution de cinq ans. Mis en œuvre par le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAE) à travers une Unité de Coordination et d'Exécution du Projet (UCEP), le PDACG est structuré en cinq principales composantes, dont trois opérationnelles .

Composantes	Sous-composantes
Amélioration de l'accès au marché dans les zones ciblées	*Réhabilitation des pistes rurales*
	Mise en place des centres d'agrégation et logistiques
	Appui durable à la gestion des infrastructures commerciales
Soutien à l'investissement privé	*Soutien aux investisseurs potentiels*
	Financement de l'investissement privé et chaîne de valeur inclusive
	Soutien à l'entreprenariat agricole
Etablissement d'un environnement propice à l'agriculture commerciale	*Renforcement des capacités des agences gouvernementales*
	Renforcer la coordination des chaînes de valeur ciblées
	Renforcer le contrôle, la qualité, les normes et les standards sanitaires et phytosanitaires

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 2 relative au soutien à l'investissement privé, il est prévu au titre de la sous- composante 2.1 (Financement de l'investissement privé et chaîne de valeur inclusive), l'aménagement sous maîtrise totale de l'eau de 50 ha de terre sur le site de Daboya, en vue de la culture de l'ananas. Le domaine de Daboya est un domaine de l'Etat situé à Friguiagbé dans le District de Daboya (préfecture de Kindia). D'une superficie totale de 500 ha, il avait été retenu par le Gouvernement comme une zone de prédilection pour la production de l'ananas de qualité destiné exclusivement à l'exportation. L'aménagement et la mise en valeur de ces 50 ha destinés à la culture de l'ananas permettra de mettre sur le marché près entre 2 500 à 3 500 tonnes de fruits frais par campagne, ainsi que de créer entre 150 et 300 emplois permanents et des milliers d'emplois temporaires.
Le présent AMI a pour objet le Recrutement d'un bureau d'étude/cabinet pour les études de faisabilité (techniques détaillées et élaboration des DAO) et le suivi-contrôle de l'exécution des travaux d'aménagement de 50 ha en vue de l'extension du périmètre de friguiagbé à daboya (préfecture de Kindia) pour la culture de l'ananas.

Le Ministère de L'Agriculture et de L'Elevage, représenté par le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les consultants intéressés doivent fournir en langue française les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.
Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

I- Expérience générale :

- Le Consultant doit être un Cabinet/Bureau d'études justifiant une expérience professionnelle attestée d'au moins dix (10) ans d'études techniques (APS et APD) hydroagricoles y compris les évaluations environnementale et sociale en aménagement (systèmes combiné gravitaire et/ou pression) de périmètres hydroagricoles d'au moins 50 ha en un tenant ainsi que dans l'élaboration de dossiers d'appel d'offres (DAO) intégrant les aspects environnementaux et sociaux d'aménagement (systèmes combiné gravitaire et/ou pression) de périmètres hydroagricoles.

II- Expériences spécifiques :

- Il doit présenter au moins cinq (5) références attestées d'études techniques (APS et APD) y compris l'évaluation E&S, d'aménagement (systèmes gravitaire et/ou sous pression) hydroagricole d'au moins 50 ha au cours des dix (10) dernières années ainsi qu'au moins cinq (5) références attestées dans l'élaboration de dossiers d'appel d'offres intégrant les aspects environnementaux et sociaux, d'au moins 50 ha de périmètre hydroagricole (systèmes gravitaire et/ou sous pression) au cours des dix (10) dernières années.

III- Capacité technique et administrative de la firme (Agrément/ou organisation)

Ce qui pourrait correspondre à la répartition ci-après : (i) Expérience générale… (25 points) ; Expériences similaires…… (65 points) ; et (iii) organisation… (10 points).
Personnel
Le personnel clé ne sera pas évalué lors de l'établissement de la liste restreinte.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition Septembre 2023, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.

Un Consultant sera recruté selon la méthode de Sélection fondée sur les qualifications des consultants (SQC) en accord avec les procédures définies dans le Règlement de passation de marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, Édition Septembre 2023.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les Termes de référence complets et des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures de bureau suivantes : du Lundi au Jeudi de 9 h 00 mn à 16 h 30 mn GMT et le Vendredi de 9 h 00 mn à 13 h 00 mn GMT. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 16 Octobre 2024 à 10 h 00 mn GMT. Les enveloppes doivent (ou l'objet du mail) porter expressément la mention « Recrutement d'un bureau d'étude/cabinet pour les études de faisabilité (techniques détaillées et élaboration des DAO) et le suivi-contrôle de l'exécution des travaux d'aménagement de 50 ha en vue de l'extension du périmètre de friguiagbé à Daboya (préfecture de Kindia) pour la culture de l'ananas ».

À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur National du Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG).

Les Candidats intéressés doivent obligatoirement s'enregistrer en ligne sur la plateforme de gestion des appels d'offres du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage à l'adresse : https://offre.magel.gov.gn.

L'adresse dont il est fait mention ci-dessus est: **Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG), Immeuble Fella, 5ème étage, Quartier Camayenne, Commune de Dixinn, Tél : (+224) 628 89 66 80 Email : hamidoudiallo@magel.gov.gn avec copie obligatoire à : pdacg@magel.gov.gn et procurement@pdacg.org.gn**

Fait à Conakry, le 27 Septembre 2024

Le Hamidou DIALLO
Coordonnateur National du PDACG

MORIAH LE GRAND
Infographe - Graphiste- photographe
CONCEPTION ET CRÉATION DE
Logotype - Magazine, Bulletin, Journal, Affiche, Flyers
Formation en infographiste
625 24 23 34 / 664 93 29 96

Ministère des Mines et de la Géologie

Avis d'Appel d'Offres Ouvert international (AAOI)
(relance pour 15 jours allant).

AAOI N° 01 : MMG/CAB/ONGS/CPMP/PRMP/2024

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans les Journaux : le ……
Le Ministère des Mines et de la Géologie a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds afin de financer l'acquisition d'un atelier de forage d'eau et accessoires en faveur de l'office national des géo-services (ONGS) du Ministère des Mines et de la Géologie; il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés relatifs à l'acquisition d'un atelier de forage d'eau et accessoires en faveur de l'office national des géo-services (ONGS) du Ministère des Mines et de la Géologie .

Les produits seront fournis au Ministère des Mines et de la Géologie, Immeuble OFAB, Almamya, commune de Kaloum dans un délai de soixante (60) jours.
Le Ministère des Mines et de la Géologie sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir en lot unique :

Le Candidat peut soumissionner pour ce lot et être attributaire.
Aucune variante ne sera prise en compte lors de l'évaluation des offres.
La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini à l'article 23 et suivant du Code des Marchés Publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :
Almamy Moustapha TOURE (Personne Responsable des Marchés Publics et Partenariats Public-Privé du Ministère des Mines et de la Géologie sis à Conakry, Quartier Almamya, Commune de Kaloum, Immeuble OFAB, ouvert du lundi au vendredi de 8 heures 00 à 17 heures 00.
Numéros de téléphone : +224 628 240 393 ; 655 240 393 ; 664 240 393. Adresse électronique : almamymtoure@gmail.com

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après à compter du vendredi 27 septembre 2024 contre un paiement non remboursable d'un million (1 000 000 GNF) de Francs Guinéens.
La méthode de paiement sera :
- 50% du montant seront versés au bénéfice du receveur central du trésor au compte n°41 110 71 ouvert à la BCRG ;
- 30% du montant seront versés au bénéfice de l'ARMP au compte n°2011 000 407 domicilié à la BCRG ;
- 20% du montant au compte de l'Autorité contractante par un versement au comptant.
- 6-Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressés à leur frais sur présentation des preuves de paiement émises par la BCRG.

Les exigences en matière de qualification sont :
- avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois derniers exercices (2021, 2022 et 2023) supérieur ou égal au montant de l'offre;
- avoir exécuté au moins deux (02) marchés similaires au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023).

7- Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont une (01) originale et trois (03) copies avec la version électronique sur clé USB à l'adresse ci-après :
- Personne Responsable des Marchés Publics et Partenariats Public-Privé du Ministère des Mines et de la Géologie sis à Conakry, quartier Almamyah, Commune de Kaloum, immeuble OFAB, du lundi au vendredi de 8 heures 00 à 17 heures 00.
- Numéros de téléphone : +224 628 240 393 ; 655 240 393 ; 664 240 393, au plus tard le lundi 14 octobre 2024 à 09 heures 30 minutes, E-mail : almamymtoure@gmail.com.
- Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

8- Les offres seront ouvertes en présence d'un membre de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP), un observateur indépendant de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et les représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis à l'adresse suivante : Ministère des Mines et de la Géologie sis à Conakry, quartier Almamya, Commune de Kaloum, Immeuble OFAB :
Numéros de téléphone : +224 628 240 393 ; 655 240 393 ; 664 240 393, le
lundi 14 octobre 2024 à 10 heures 30 minutes à 10 heures 30 minutes.

9- Les offres doivent comprendre une garantie bancaire valable pendant une durée de trente (30) jours après l'expiration de l'offre et est Quatre Vingt Dix Huit Millions Quatre Cent Treize Mille Deux Cents (98 413 200 GNF) Francs Guinéens pour l'acquisition d'un atelier de forage d'eau et accessoires en faveur de l'office national des géo-services (ONGS) du Ministère des Mines et de la Géologie.

10- Les prix des offres prendront en compte la redevance de régulation au taux de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel 'Offres et 0,3% pour les frais d'immatriculation à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP).
Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.
Signature de l'Autorité Contractante : P/Le Ministre/PO

Le Secrétaire Général
Aboubacar KOUROUMA

AVIS DE CONSULTATION

Le pôle Banque du Groupe NSIA informe les fournisseurs de biens et prestataires de services, aptes à délivrer des prestations dans ses pays d'implantations que sont la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Togo, le Sénégal, la Guinée Conakry, que le processus d'agrément des prestataires pour l'exercice 2025 se déroulera du **23/09/2024 au 25/10/2024**. Les domaines privilégiés sont les suivants :

DIFFÉRENTS DOMAINES DE COMPÉTENCES :

- **CONSEIL ET SERVICES PROFESSIONNELS**
  1. Cabinet conseil/comptabilité/fiscalité/finance
  2. Cabinet RH/Formation/Gestion d'intérim
  3. Cabinet conseil/Qualité de service
  4. Cabinet conseil ou Expert en systèmes de protection contre les effets de l'électricité atmosphérique
  5. Architecte
  6. Expert immobilier
  7. Bureaux de contrôle/suivi des marchés de BTP financés
  8. Sociétés de recouvrement

- **FOURNITURE INSTALLATION ET MAINTENANCE DE MATÉRIEL**
  9. Fourniture, installation, maintenance de climatiseurs splits, fontaine d'eau
  10. Fourniture et entretien de portes fortes
  11. Fourniture, installation et maintenance de groupe électrogène
  12. Fourniture, installation et maintenance de système et équipements de sécurité/incendie/alarme/intrusion
  13. Fourniture, installation de matériel électrique/travaux d'électricité bâtiment
  14. Fourniture, installation et maintenance d'onduleur/régulateur
  15. Fourniture et maintenance de matériels informatiques et bureautiques
  16. Fourniture, installation et maintenance (recharge) d'extincteurs
  17. Travaux de câblages réseaux et informatiques
  18. Fourniture et maintenance de machine de caisse et accessoires : (Horodateur ; Gaufreuse ; Compteuse de billets ; détecteur de faux billets ; cercleuse de billet etc.)

- **CONSTRUCTION ET TRAVAUX PUBLICS**
  19. Travaux de BTP
  20. Travaux de manutention/ transport
  21. Menuiserie bois/aluminium
  22. Réalisation et pose d'enseignes lumineuses, de luminaire et panneaux de signalisation
  23. Vente et pose de tapis/moquette
  24. Confection et installation de rideau/store
  25. Soudure/peinture/plomberie

- **COMMERCE ET DISTRIBUTION**
  26. Vente de téléphones mobiles et divers produits GSM
  27. Vente d'appareil Electro-ménager
  28. Concessionnaire véhicule / véhicule blindé
  29. Fourniture de bureau et consommables informatiques
  30. Fourniture de Mobilier de bureau
  31. Fournisseur de produits pétroliers
  32. Fourniture de scellés
  33. Quincaillerie / Équipements électriques

- **TRANSPORT LOGISTIQUE ET SERVICES ASSOCIÉS**
  34. Transport courrier express sur le plan national et à l'étranger
  35. Location de véhicule et/ou Grue
  36. Prestation de service de gardiennage et de sécurité
  37. Agence de voyage
  38. Agence immobilière

- **HÔTELLERIE, RESTAURATION & DIVERS/AUTRES**
  39. Hôtellerie/restauration / pâtisserie / boulangerie
  40. Vente/location d'équipement de sonorisation
  41. Protocole/accueil/évènementiel
  42. Décoration intérieur bâtiment/emballages
  43. Couture/matelacier
  44. Agence de communication, Marketing, et publicité
  45. Organes de Médias (Presse écrite, Radios, Télévision)
  46. Photographie et reportage
  47. Travaux d'imprimerie/sérigraphie / Cadeaux d'entreprise (Etrennes)
  48. Production de gadgeterie et PLV

- **TECHNOLOGIES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS**
  49. Télécommunications : Liaison V-SAT ; BLR, LS, fibre optique accès Internet
  50. Fourniture et maintenance de logiciels informatiques
  51. Fourniture et maintenance de logiciel SAS

- **ENTRETIEN ET SERVICES AUX ENTREPRISES**
  52. Entretien et nettoyage de Bâtiment
  53. Prestation d'incinération de documents
  54. Sociétés de stock monitoring et de tierce détention
  55. Huissiers/signification des actes (domiciliation de paiement)
  56. Garage de mécanique automobile
  57. Pneumatique et batteries
  58. Autres à décrire

Chaque prestataire aura à choisir au plus trois (03) domaines de compétence. Le prestataire veillera à fournir des pièces à jours et valides. Toutes pièces fournies, non à jour et non conforme feront l'objet d'un rejet systématique. Une visite sera effectuée sur site en vue de la vérification de la conformité des informations transmises, avant la validation de votre agrément.

Les dossiers sont déposés tous les jours du lundi au vendredi entre 14h30 et 16h30, auprès des services des moyens généraux de chaque pays. Un email de confirmation détaillant la suite du processus d'agrément vous sera transmis après réception de votre dossier. La date limite de soumission est fixé au **25/10/2024 à 16H30**.

NB :

1. Le prestataire est agréé lorsqu'il totalise au moins 62/88. En revanche, lorsqu'il est soumis aux critères liés à l'environnement et à la sécurité, il devra totaliser au moins 70/100
2. Le prestataire précisera les pays dans lesquels il dispose de représentation à travers une note intitulée « Représentation Géographique »
3. Les frais de dépôt de dossier s'élèvent à 150 000 GNF.

NSIA BANQUE rappelle à ses prestataires et fournisseurs actuels qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et qu'ils devront produire les documents en cours de validité afin de renouveler leur agrément qui est annuel.

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR ET ÉVALUATION DU DOSSIER D'AGRÉMENT :

Les différentes pièces fournies feront l'objet d'une évaluation suivant la grille de notation ci-dessous.

	DÉSIGNATION DES PIÈCES ET JUSTIFICATIFS A PRODUIRE	NOTE PARTIELLE	NOTE	COEFFICIENT
1	**CLAUSES DE CONFORMITÉ**			
	Attestation fiscale en cours de validité à la date de clôture	Eliminatoire		
	Registre de commerce de l'entreprise	Eliminatoire		
	Attestation indiquant la preuve de la regularité des cotisations sociales en cours de validité (CNSS, CNPS, ou tout autre document correspondant)	Eliminatoire		
	Attestation bancaire de bon fonctionnement et RIB	Eliminatoire		
	Attestation d'immatriculation fiscale de l'entreprise (IFU, DFE, NIF, NINEA ou tout autre document correspondant)	Eliminatoire		
	Attestation d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle	Eliminatoire		
	Agrément pour les prestataires exerçant une activité réglementée (sécurité incendie, secourisme, distribution de produits pétroliers et autres ……..)	Eliminatoire		
2	**CRITÈRES ADMINISTRATIFS**		**/ 10**	**4**
	Adresse géographique	/02		
	Adresse postale	/02		
	Adresse téléphonique	/02		
	Chiffres d'affaires	/04		
3	**ORGANISATION INTERNE**		**/ 08**	**3**
	Moyens humains	/03		
	Moyens logistiques	/03		
	Faire la preuve du plan de formation des employés ou produire tout autre document dans le cadre de la participation des entreprises à la formation continue	/02		
4	**QUALITÉ DES PRESTATIONS**		**/ 06**	**4**
	Au moins trois références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution dans des prestations similaires délivrées par trois (03) entreprises ou administrations distinctes	/02		
	Années d'expériences	/04		
5	**ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ**		**/ 06**	**2**
	Preuve de l'existence d'un comité santé sécurité au travail (pour les entreprises ayant un minimum de 50 salariés)	/01		
	Plan de formation en santé sécurité, Plan particulier de sécurité général, Plan de gestion des déchets (BTP, Imprimerie, entretien nettoyage, restauration, garage)	/03		
	Arrêté d'approbation de l'étude d'impact environnementale et sociale ou Audit environnementale (imprimerie et produits pétroliers)	/02		

NSIA, le vrai visage de la banque

Cet avis est disponible sur le site web de la banque : www.nsiabanqueguinee.com
Info line : (224) 620473157 / 611 39 58 58 – **Email :** nsiabanquegn@nsiabanque.com

NSIA depuis 1995

COMUNIDADE ECONOMICA DOS ESTADOS DA AFRICA OCIDENTAL

ECONOMIC COMMUNITY OF WEST AFRICAN STATES

COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Centre de Gestion des Ressources en Eau (CGRE)

PUBLICATION

Le Centre de Gestion des Ressources en Eau de la CEDEAO (CGRE) a obtenu une allocation du budget d'investissement pour l'année 2024 pour financer divers travaux et a l'intention d'utiliser une partie de cette allocation pour effectuer des paiements au titre de quatre marchés pour la construction de Postes d'Eau Autonomes (PEA) et pour la sélection des bureaux de contrôle pour lesdits travaux comme suit :

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

Construction de quinze (15) Postes d'Eau Autonomes alimentés par l'énergie solaire dans diverses localités :

- en République de **Guinée.**
- en République du **Nigeria ;**
- en République de **Sierra Leone** ;
- en République du **Liberia** .

Date limite de soumission des offres :
06 novembre 2024 à 10 heures GMT

BUREAU DE CONTRÔLE

- Sélection d'un (01) bureau de contrôle pour la République de **Guinée.**
- Sélection de deux (02) bureaux de contrôle pour la République du **Nigeria** ;
- Sélection d'un (01) bureau de contrôle pour la République de **Sierra Leone.**
- Sélection d'un (01) bureau de contrôle pour la République du **Liberia.**

Date limite pour les manifestations d'intérêt :
10 octobre 2024 à 10 heures GMT

Les candidats intéressés sont invités à consulter gratuitement les différents dossiers à l'adresse suivante : **www.wrmc-cgre.com**
Pour de plus amples informations, veuillez envoyer un courriel à : wrmc_cgre@ecowas.int avec une copie à : gbalex2000@yahoo.fr ; sbangoura@ecowas.int ; ikkamara@ecowas.int ; ombacke@ecowas.int ; du lundi au vendredi, de 8 heures à 16 heures GMT.

Le Directeur du Centre de Gestion des Ressources en Eau

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité

Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique
Unité de Gestion du Projet

Projet de Transformation Numérique pour l'Afrique / Programme Régional d'Intégration Numérique de l'Afrique de l'Ouest (DTfA/ WARDIP).

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA FORMULATION D'UNE POLITIQUE, D'UNE STRATÉGIE ET D'UN PLAN D'ACTION EN MATIÈRE DE COMMERCE ÉLECTRONIQUE POUR LA GUINÉE

Date de début : 30 Septembre 2024 **Date limite : 18 Octobre 2024**

Dans le but d'amplifier sa transition numérique amorcée depuis 2010, Le Gouvernement Guinéen avec l'appui de la Banque Mondiale a décidé d'intégrer le Projet de Transformation Numérique pour l'Afrique / Programme Régional d'Intégration Numérique de l'Afrique de l'Ouest (DTfA/ WARDIP) dans le but d'entamer sa transition numérique amorcée depuis 2010. Cette transition vise à développer d'avantage un accès au haut débit, les services financiers numériques et les services en ligne (e-Gouvernement).

C'est dans ce cadre que le Gouvernement Guinéen a l'intention d'utiliser une partie de ce fonds pour accompagner, à travers le projet WARDIP, le Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises (MCIPME) pour le Recrutement d'un cabinet dans le cadre de sa formulation d'une politique, d'une stratégie et d'un plan d'action en matière de commerce électronique pour la République de Guinée.

Présentation du WARDIP-Guinée
L'objectif de développement du programme est d'accroître l'accès aux services haut débit et numériques grâce au développement et à l'intégration des marchés numériques dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Il permettra ainsi, au Gouvernement de créer des infrastructures pour le développement du numérique, garantir un accès au haut débit à tous pour accélérer la réalisation des objectifs nationaux et internationaux de développement.
Pour atteindre cet objectif, le projet mettra en œuvre un ensemble d'activités organisées au tour des (5) composantes.
OBJECTIF DE LA MISSION

a. L'objectif principal
L'objectif principal de cette mission est donc d'élaborer une politique nationale globale en matière de commerce électronique et un cadre stratégique qui s'aligne sur la Stratégie Nationale de Digitalisation de l'État et de Développement de l'Économie Numérique « Guinée 2023 – 2027 ».

b. Objectifs spécifiques

L'objectif spécifique de cette mission est de formuler une politique, une stratégie et un plan d'action en matière de commerce électronique pour la Guinée qui :
i. Crée une industrie des TIC et une société de l'information moderne, transformant ainsi la Guinée en une économie numérique et un pôle régional des TIC ;
ii. Crée un environnement juridique, réglementaire et propice au développement de l'écosystème du commerce électronique ;
iii. Favorise les investissements dans le développement des infrastructures de commerce électro-nique ;
iv. Améliore le développement des capacités humaines, l'innovation et l'entrepreneuriat, en particu-lier les MPME, les femmes et les jeunes dans le commerce ;
v. Améliore la participation et la confiance des citoyens dans le commerce électronique en Guinée, y compris les systèmes de paiement numérique et d'adressage numérique, ainsi que le renforcement des cadres réglementaires, notamment la législation sur la cybersécurité et la protection des don-nées ;

vi. Facilite l'intégration de la Guinée dans l'économie numérique régionale et mondiale grâce au commerce électronique.
Capacité technique et administrative de la firme

Ce qui pourrait correspondre à la répartition ci-après : (i) Expérience générale (20 points) ; Expériences spécifiques (80 points).
Qualification et experience du cabinet:

1. L'expérience d'au moins cinq (5) ans dans l'élaboration de politiques, stratégies et plans d'action en faveur des institutions (publics et/ou privés) aux niveaux national et régional ;
2. Démontrer une expérience dans la formulation d'au moins trois (3) politiques, stratégies et plans d'action en matière de commerce électronique ;
3. Connaissances et compétences/expériences avérées en matière de politiques commerciales et de développement de stratégies, en particulier le commerce électronique, les TIC, la cybersécurité et la protection des données, etc seront des atouts ;
4. Expérience de la facilitation d'un dialogue politique inclusif et de l'engagement des parties pre-nantes sur les questions liées aux politiques commerciales et de commerce électronique ;
5. Démontrer une expérience dans les infrastructures numériques telles que les systèmes et plate-formes de paiement numériques, la cybersécurité et la protection des données.

Experts clés du cabinet

Membres de l'équipe proposés	Exigences d'expérience et responsabilités proposées
Chef d'équipe	L'expert devra avoir : • Master en commerce/économie/TIC/gestion ou domaine connexe • Dix (10) ans d'expérience en développement de politiques et de stratégies • Au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine du commerce électronique ou de l'élaboration de politiques liées au commerce. • Expérience significative de travail dans au moins deux (2) des pays en développement • Compétences techniques avérées en matière de projet et de gestion d'équipe. Excellentes compétences interpersonnelles avec une orientation avérée en équipe dans un environnement multidisciplinaire et une expérience de travail dans un environnement avec une capacité institutionnelle limitée.
Spécialiste du commerce / économiste	L'expert devra avoir : • Au moins une Maitrise (Bac+4) en politique publique/économie/commerce/gestion ou dans un domaine connexe.
	• Posséder cinq (5) années d'expérience en politique publique/économie/commerce/gestion ou dans un domaine connexe. • Démontrer des connaissances avérées et des antécédents en matière de formulation de politiques/stratégies connexes et d'analyses réglementaires ayant participé à au moins 2 missions ; • Une connaissance avérée des infrastructures nationales et régionales de facilitation des échanges liées au commerce électronique constituera un avantage supplémentaire.
Spécialiste des TIC	L'Expert doit posséder : • Au moins un Master (Bac+5) en télécommunications/TIC/ ou domaine connexe. • Cinq (5) années d'expérience dans le domaine de l'infrastructure numérique, du commerce électronique et de l'élaboration de politiques en matière de TIC ou dans un domaine connexe. Des connaissances et une expérience avérée avec une certification internationale en cours de validité en matière de cybersécurité, de protection des données et de confidentialité constitueront un avantage supplémentaire.
Spécialiste des sauvegardes sociales	L'expert doit posséder : • Au moins Maitrise (Bac+4) en sociologie, en études de genre et de développement ou dans un domaine connexe • Cinq (5) ans d'expérience dans l'intégration des questions sociales et liées au genre au sein de l'administration publique ou un projet financé par les bailleurs internationaux

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un Groupement ou d'un accord de sous-traitant. En cas de Groupement, tous les membres de ce Groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le Groupement sera sélectionné.

Un Consultant sera recruté selon la méthode de Sélection fondée sur les qualifications des consultants (SQC) en accord avec les procédures définies dans le Règlement de passation de marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, Édition Septembre 2023.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les Termes de référence complets et des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures de bureau suivantes : du Lundi au Jeudi de 9 h 00 mn à 16 h 30 mn GMT et le Vendredi de 9 h 00 mn à 13 h 00 mn GMT.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 18 Octobre 2024 à 14 h 00 mn GMT Email: wardipguinee@gmail.com, cdiallo@hotmail.com cc bounawardip24@gmail.com

ou

Projet de Transformation Numérique pour l'Afrique / Programme Régional d'Intégration Numérique de l'Afrique de l'Ouest (DTfA/ WARDIP), Commune de Ratoma ; Tel : (+224) 622 84 54 04.

Conakry, le 27 Septembre 2024

Le Coordonnateur

Cellou DIALLO

ELECTRICITE DE GUINEE

Direction Générale

Communiqué

La Direction générale de l'Électricité de Guinée (EDG-SA) informe son aimable clientèle qu'**une campagne de pose de compteurs prépayés sera menée par les équipes techniques du mardi 1er octobre au mardi 31 décembre 2024, sur l'ensemble du territoire national.**

L'opération de pose systématique de compteurs prépayés s'inscrit dans **une démarche transparente, équitable et citoyenne, afin de garantir à tous un meilleur accès à une électricité sécurisée et durable**.

Par ailleurs, EDG invite tous les consommateurs raccordés au réseau électrique sans abonnement, ainsi que les abonnés ayant des factures impayées, à se rendre à l'agence EDG la plus proche afin de régulariser leur situation.

Toute irrégularité constatée par les équipes de contrôle sur le terrain entrainera des pénalités conformément aux dispositions règlementaires en vigueur.

EDG remercie sincèrement l'ensemble de la population guinéenne pour sa compréhension et sa coopération dans le succès de cette campagne, qui contribuera à améliorer la qualité des services de fourniture d'électricité dans chaque quartier.

Pour toute information, contactez notre service client "allo EDG" au 626 11 11 11.

Électricité de Guinée, une entreprise au service des guinéens.

Conakry, le 25 septembre 2024

Direction Générale EDG-SA

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Avis d'Appel d'Offres Nationale (AAON)

Avis d'Appel d'Offres – Cas sans pré qualification

N° 002/PATAG-EAJ/MAGEL/2024

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage a obtenu des fonds dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2024 et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'Achat de produits spécifiques agricoles pour le compte du Projet PATAG-EAJ en lot unique.

Les fournitures seront livrées, dans un délai de trente (30) jours.
Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'Achat de produits spécifiques agricoles du Projet PATAG-EAJ en lot unique. Aucune offre par variante ne sera prise en compte.

La participation à cet appel d'offres national ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au Siège de la Coordination du projet, sis au Quartier Kipé Centre Emetteur, Commune de Ratoma Transversal No2 en face de l'Immeuble Séta Motors, Conakry, République de Guinée Tel : +224 621 35 82 51/623 28 81 46 /657 17 92 99. E-mail : batigou@yahoo.fr / soulcam418@gmail.com du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.
Les exigences en matière de qualification sont : (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).
Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable d'un montant de Cinq cent mille francs guinéens (500 000 GNF). Le montant est réparti comme suit :

A. 50% au compte N°41 110 71 « Receveur central du trésor » ;
B. 30% au compte N° 201 1000 407 de l'ARMP ouvert à la BCRG ;
C. 20 % au compte de l'autorité contractante par un versement au comptant

Une redevance de 0.60% sera payé à l'ARMP par le titulaire du marché dont les modalités sont définies par voie règlementaire.
Une redevance de 0,30% du prix hors taxes du marché sera payée au compte de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics à partir de l'immatriculation du marché.
Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats après présentation des reçus de versement.
Les offres vont être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies aux adresses ci-dessus et en version papier sous plis fermés à la Coordination du Projet.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, à l'adresse : Siège de la Coordination du projet, sis au Quartier Kipé Centre Emetteur, Commune de Ratoma Transversal No2 en face de l'Immeuble Séta Motors, Conakry, République de Guinée Tel : +224 621 35 82 51/623 28 81 46 /657 17 92 99 au plus tard le 30 Octobre 2024 à 10 heures 30 minutes.
Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de quarante millions francs Guinéens (40 000 000 GNF) Cette garantie demeurera valide pendant trente (30) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre.
Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Le Coordonnateur

Atigou BALDE

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Avis d'Appel d'Offres Nationale (AAON)
Avis d'Appel d'Offres – Cas sans pré qualification

N° 003/PATAG-EAJ/MAGEL/2024

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage a obtenu des fonds dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2024 et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'Achat de produits vétérinaires pour le compte du Projet PATAG-EAJ en lot unique.

Les fournitures seront livrées, dans un délai de trente (30) jours.
Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'Achat de produits vétérinaires du Projet PATAG-EAJ en lot unique. Aucune offre par variante ne sera prise en compte.

La participation à cet appel d'offres national ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au Siège de la Coordination du projet, sis au Quartier Kipé Centre Emetteur, Commune de Ratoma Transversal No2 en face de l'Immeuble Séta Motors, Conakry, République de Guinée Tel : +224 621 35 82 51/623 28 81 46 /657 17 92 99. E-mail : batigou@yahoo.fr / soulcam418@gmail.com du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.
Les exigences en matière de qualification sont : (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).
Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable d'un montant de Cinq cent mille francs guinéens (500 000 GNF). Le montant est réparti comme suit :
A. 50% au compte N°41 110 71 « Receveur central du trésor » ;
B. 30% au compte N° 201 1000 407 de l'ARMP ouvert à la BCRG ;
C. 20 % au compte de l'autorité contractante par un versement au comptant
Une redevance de 0.60% sera payé à l'ARMP par le titulaire du marché dont les modalités sont définies par voie règlementaire.
Une redevance de 0,30% du prix hors taxes du marché sera payée au compte de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics à partir de l'immatriculation du marché.
Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats après présentation des reçus de versement.
Les offres vont être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies aux adresses ci-dessus et en version papier sous plis fermés à la Coordination du Projet.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, à l'adresse : Siège de la Coordination du projet, sis au Quartier Kipé Centre Emetteur, Commune de Ratoma Transversal No2 en face de l'Immeuble Séta Motors, Conakry, République de Guinée Tel : +224 621 35 82 51/623 28 81 46 /657 17 92 99 au plus tard le 30 Octobre 2024 à 10 heures 30 minutes.
Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de quarante millions francs Guinéens (40 000 000 GNF) Cette garantie demeurera valide pendant trente (30) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre.
Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Le Coordonnateur
Atigou BALDE

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Avis d'Appel d'Offres Nationale (AAON)
Avis d'Appel d'Offres – Cas sans pré qualification

N° 004/PATAG-EAJ/MAGEL/2024

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage a obtenu des fonds dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2024 et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'Achat et fournitures de Petits Matériels de Bureau pour le compte du Projet PATAG-EAJ en lot unique.

Les fournitures seront livrées, dans un délai de trente (30) jours.
Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'Achat et fournitures de Petits Matériels de Bureau du Projet PATAG-EAJ en lot unique. Aucune offre par variante ne sera prise en compte.

La participation à cet appel d'offres national ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au Siège de la Coordination du projet, sis au Quartier Kipé Centre Emetteur, Commune de Ratoma Transversal No2 en face de l'Immeuble Séta Motors, Conakry, République de Guinée Tel : +224 621 35 82 51/623 28 81 46 /657 17 92 99. E-mail : batigou@yahoo.fr / soulcam418@gmail.com du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.
Les exigences en matière de qualification sont : (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).
Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable d'un montant de Cinq cent mille francs guinéens (500 000 GNF). Le montant est réparti comme suit :
A. 50% au compte N°41 110 71 « Receveur central du trésor » ;
B. 30% au compte N° 201 1000 407 de l'ARMP ouvert à la BCRG ;
C. 20 % au compte de l'autorité contractante par un versement au comptant
Une redevance de 0.60% sera payé à l'ARMP par le titulaire du marché dont les modalités sont définies par voie règlementaire.
Une redevance de 0,30% du prix hors taxes du marché sera payée au compte de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics à partir de l'immatriculation du marché.
Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats après présentation des reçus de versement.
Les offres vont être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies aux adresses ci-dessus et en version papier sous plis fermés à la Coordination du Projet.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, à l'adresse : Siège de la Coordination du projet, sis au Quartier Kipé Centre Emetteur, Commune de Ratoma Transversal No2 en face de l'Immeuble Séta Motors, Conakry, République de Guinée Tel : +224 621 35 82 51/623 28 81 46 /657 17 92 99 au plus tard le 30 Octobre 2024 à 10 heures 30 minutes.
Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de quarante millions francs Guinéens (40 000 000 GNF) Cette garantie demeurera valide pendant trente (30) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre.
Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Le Coordonnateur
Atigou BALDE

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité
MINISTERE DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

PROJET REGIONAL D'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU SAHEL (SWEDD2-GUINEE).

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Pour le recrutement d'un consultant pour l'élaboration du rapport d'achèvement du projet SWEDD-Guinée.

Date de début : 30 septembre 2024 **Date de fin : 14 octobre 2024**

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le projet d'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique au Sahel (SWEDD) est une initiative conjointe du Groupe de la Banque mondiale et de neuf (09) pays du Sahel (Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) qui bénéficie de l'appui technique du Fonds des Nations Unies pour la Population, de l'Organisation Ouest-Africaine pour la Santé et de l'Union Africaine. Il vise à accélérer la transition démographique, à stimuler le dividende démographique et à réduire les inégalités entre les sexes dans la région du Sud du Sahara.
La maîtrise de la croissance démographique et de la mortalité maternelle et infantile ainsi que le renforcement de l'autonomie sociale et économique des femmes sont des facteurs clés de l'émergence à l'horizon 2040 de la Guinée conformément aux ODD, à l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le Plan national de développement économique et social (PNDES 2020- 2025) en élaboration.

Le projet SWEDD est une opportunité pour la Guinée d'accroître l'autonomisation des femmes et des filles, en particulier dans les zones les plus vulnérables. Le projet est mis en œuvre dans les régions de Labé, Faranah et Kankan afin de contribuer à retarder le mariage et la grossesse jusqu'à l'âge adulte et en bénéficiant d'un investissement soutenu pour augmenter leur productivité et leurs revenus.

Objectif général du projet :
Le projet a pour objectif principal de contribuer à la capture du dividende démographique par l'autonomisation des filles de 10-19 ans dans les régions à haute vulnérabilité.

Objectif spécifique :
- Améliorer l'accès, le maintien et la réussite des jeunes filles au premier cycle du secondaire, surtout dans les zones rurales et au sein des familles les plus vulnérables ;
- Réduire les grossesses précoces par le renforcement de l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive, de planification familiale et d'accès à l'information sur la sexualité responsable ;
- Réduire les mariages précoces et autres pratiques néfastes (MGF/E, les violences sexuelles, etc.) dans les zones d'intervention du projet ;
- Engager les communautés, les leaders, les femmes, les jeunes, notamment les filles dans des dialogues sociaux, le plaidoyer auprès des décideurs sur la base des données de qualités pour la capture du dividende démographique
- Promouvoir l'autonomisation socioéconomique des femmes et des filles par l'extension de leurs opportunités économiques des femmes.

Le projet est articulé en composantes/sous composantes ci-après :
La Composante 1 visant à améliorer la demande régionale pour les services de Santé de la Reproduction, Maternelle, Néonatale, Infanto-juvénile et Adolescente et de la Nutrition et accroître l'autonomisation des femmes et des adolescents est subdivisée en deux (2) sous-composantes à savoir la sous-composante 1.1 qui concerne la mise en œuvre d'une campagne nationale de communication sur le changement social et comportemental/ Mariage d'Enfants et la sous-composante 1.2 qui concerne les Interventions communautaires pour faire progresser l'autonomie des femmes.

La Composante 2 visant le Renforcement de la capacité régionale et la disponibilité des produits du RMNCAHN et des travailleurs de la santé qualifiés est subdivisée en trois (3) Sous-composantes à savoir la sous-composante 2.1 qui concerne la Distribution communautaire de contraceptifs au niveau communautaire, la sous-composante 2.2 qui concerne la Chaîne d'approvisionnement pharmaceutique, livraison au dernier kilomètre et la sous-composante 2.3 qui couvre les activités visant l'amélioration de la disponibilité des agents de santé reproductive.
La Composante 3 visant à Encourager l'engagement et la capacité à élaborer des politiques et à mettre en œuvre des projets est subdivisée en trois (3) sous-composantes à savoir la sous-composante 3.1 qui vise à Renforcer le plaidoyer et l'engagement politique au niveau régional et national, la sous-composante 3.2 relative au Renforcement des capacités d'élaboration, de suivi et d'évaluation des politiques liées au dividende démographique et la sous-composante 3.3 qui vise à Renforcer la capacité de mise en œuvre des projets.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la sous-composante 1.2 qui concerne les interventions communautaires visant l'autonomisation économique des femmes à travers les sous-projets Maintien des filles à l'école, Compétence de vie, Prévention et lutte contre les VBG et Autonomisation économique des femmes, les Ministères sectoriels et l'UGP ont procédé au recrutement de douze (12) Consortiums d'ONG qui assurent la mise en œuvre des activités au niveau opérationnel en collaboration avec les Ministères sectoriels à travers les Directions Nationales.

I. JUSTIFICATION DE LA MISSION

La mise en œuvre du Projet SWEDD prendra fin le 31 décembre 2024. A cet effet, le SWEDD préconise s'attacher des services d'un consultant national qui sera chargé d'élaborer le rapport d'achèvement du projet.
La préparation d'un rapport d'achèvement est une étape importante dans la fin de cycle des projets financés par la Banque mondiale. Ce rapport qui peut être considéré comme un outil essentiel qui permet de mesurer la performance des interventions et d'améliorer l'efficacité des assistances de la Banque mondiale, consiste en une auto-évaluation par les bénéficiaires et leurs partenaires immédiats, qui sert à déterminer à leur juste valeur :
- La mesure dans laquelle le projet a atteint les résultats de l'objectif de développement et l'appréciation des différentes composantes consignées dans le document d'évaluation du projet, y compris les restructurations intervenues pendant la mise en œuvre, ainsi que dans les accords de dons ;
- Les principaux résultats et impacts obtenus ainsi que leur durabilité ;
- La performance du gouvernement en matière de respect des règles fiduciaires et des mesures de sauvegarde sociale, telles que convenues dans les accords de financements ;
- La performance de l'appui de la Banque mondiale à la mise en œuvre du projet et en tirer des leçons pour l'amélioration dans le

portefeuille du pays.
- La performance du Gouvernement guinéen dans la mise en œuvre du projet notamment la mise à disposition dans le temps des ressources (humaines et matérielles et autres) ainsi que dans le suivi et la supervision périodique des activités du projet dans le cadre de sa responsabilité régalienne en matière d'autonomisation des femmes.

Ainsi, l'objectif de la présente consultation est de procéder à une évaluation complète de la mise en œuvre du Projet SWEDD et produire un rapport d'achèvement.

II. MANDAT DU CONSULTANT

Le Consultant a pour mission d'élaborer le rapport d'achèvement du projet SWEDD. Par conséquent, il aura à exécuter les tâches suivantes :
- L'examen de l'objectif de développement en lien avec la conception du projet ;
- Le diagnostic des réalisations du projet par composante ;
- L'analyse/évaluation des résultats obtenus ;
- L'analyse des principaux facteurs (favorables et non favorables/ internes et externes) dans la mise en œuvre du projet et la réalisation de ses objectifs ;
- L'analyse des coûts et financement relatifs aux prévisions ;
- L'évaluation de la pérennité des résultats, des actions et des mécanismes mis en place pour assurer leur durabilité ;
- L'analyse des aspects fiduciaires
- L'analyse des aspects transversaux : genre, jeune
- L'identification des leçons apprises.
- De façon spécifique, les aspects suivants seront abordés en détail par le Consultant :
- Appréciation du niveau de réalisation de l'objectif général du projet, des objectifs spécifiques et des résultats attendus du projet à travers la documentation des principaux indicateurs du projet (production et analyse du tableau de bord y afférent) (analyse de la pertinence et de l'efficacité du projet)
- Analyser l'efficience du projet, c'est-à-dire l'impact de ses activités (ceci doit comprendre la réévaluation ex-post de l'analyse économique et financière) ;
- Caractérisation des activités du projet : pertinence, planification, design, dimension participative, engagement des bénéficiaires, qualité de leur exécution et degré de résultats ;
- Appréciation du cadre institutionnel et du processus de gestion du projet : pertinence, effectivité, problèmes rencontrés, modifications apportées (s'il y en a eu) et modifications nécessaires (si appropriés). Aussi, il faut faire un examen des rôles et des responsabilités des différentes structures mises en place et acteurs institutionnels impliqués dans la mise en œuvre du projet, et du niveau de coordination entre les acteurs pertinents ;
- Niveau des efforts des parties prenantes pour soutenir la mise en œuvre du projet ;
- Identification des problèmes et défis rencontrés pendant la mise en œuvre, et des solutions adoptées (si des solutions ont été identifiées et/ou adoptées) ;
- Degré auquel les réalisations du projet ont touché effectivement les bénéficiaires visés et analyse de leur degré de satisfaction ;
- Durabilité ou pérennité des résultats et des retombées du projet au-delà de l'achèvement de celui-ci ;
- Description des facteurs clés auxquels il faudra accorder de l'attention afin d'améliorer les perspectives de pérennité des résultats du projet et les possibilités de réplication de l'approche ;
- Description des principaux enseignements tirés.

III. PRODUITS ATTENDUS DE L'EVALUATION

L'évaluation fournira principalement deux (2) produits livrables :

3.1. Rapport d'achèvement :

Un rapport national d'achèvement qui résume la situation à la fin du projet : Les résultats de l'évaluation de l'objectif de développement et de la conception du projet, le niveau d'atteinte des objectifs spécifiques et les résultats du projet, les facteurs majeurs ayant affecté la mise en œuvre et les résultats, la durabilité du projet, l'impact sur le développement institutionnel, la performance des partenaires dans la préparation et la mise en œuvre du projet, les performances de l'Emprunteur et de l'organisme d'exécution dans la préparation et la mise en œuvre ainsi que les leçons apprises.

Le rapport d'achèvement sera un document synthétique (y compris les Annexes) et rédigé en français. Il sera établi selon la structuration d'un Rapport d'Achèvement de la Banque mondiale (voir modèle de table des matières pour Implémentation Complétion Report-ICR ci-joint). Les éléments constitutifs des annexes du rapport d'achèvement seront les suivants :
- TDR de l'étude ;
- Matrice de suivi des résultats
- Cartes thématiques ;
- Questionnaires ;
- Listes des documents consultés et :
- Listes des personnes rencontrées.

3.2. Présentation Powerpoint (en français) des conclusions de l'évaluation :

En fonction de la complexité des conclusions de l'évaluation, l'UGP et le MPCI décideront ou non d'organiser une réunion des parties prenantes (par exemple, une réunion extraordinaire des acteurs d'exécution du projet) pour présenter aux partenaires et aux acteurs les résultats et les conclusions préliminaires. Une présentation en PowerPoint sera préparée pour la diffusion des résultats de l'évaluation. La version finale du rapport d'achèvement devrait être soumise en format électronique à l'UGP/SWEDD, au plus tard 3 semaines après la mission de terrain.

IV. DUREE, CALENDRIER, METHODOLOGIE DE TRAVAIL

La durée de la mission est estimée à 35 jours ouvrables dont une part importante sur le terrain, dans les trois (3) régions administratives couvertes par le Projet. Le Consultant devra proposer une méthode d'échantillonnage qui garantit la représentativité de la population cible des préfectures et régions ainsi que des milieux urbains et ruraux couverts.

Le Consultant travaillera avec le personnel de l'UGP, les Ministères sectoriels, les ONG et les partenaires afin de réunir toutes les informations nécessaires produites dans le cadre de la mise en œuvre du Projet SWEDD à différents niveaux et d'autres informations du terrain en vue de produire un document d'évaluation de qualité. Pour garantir la fiabilité des résultats, trois réunions (une de cadrage, une de validation de la méthodologie et des informations à recueillir sur le terrain et une autre de restitution des résultats) seront organisées par l'UGP et les Ministères sectoriels.

L'UGP/SWEDD fournira au Consultant toute l'assistance nécessaire à l'accomplissement de sa mission y compris la documentation souhaitée. Elle sera chargée de l'organisation des réunions de validation de la méthodologie et du rapport provisoire ainsi que de la réunion tripartite finale.

Le Consultant, au démarrage de la mission, devra proposer une méthodologie appropriée pour atteindre les différents objectifs assignés à la mission. Cette méthodologie sera validée par une équipe technique constituée de cadres de l'UGP, des Ministère sectoriels et des partenaires techniques et financiers avant le démarrage de l'étude. La méthodologie proposée devra permettre de rencontrer un échantillon de l'ensemble des partenaires et acteurs concernés par le Projet, au niveau national et local. A cet effet le consultant présentera des outils adéquats susceptibles de faciliter une réelle connaissance de la situation (questionnaires, guide d'entretien, agenda de visites de terrain, etc.).

Le calendrier de la mission d'élaboration du rapport d'achèvement comprendra entre autres points suivants :
- Prise de contact entre le Consultant, l'UGP, les Ministères sectoriels et l'Assistance technique pour une meilleure compréhension des termes de références de la mission ;
- Organisation d'une réunion de cadrage
- Organisation d'une séance de validation de la méthodologie et du chronogramme
- Revue documentaire ;

- Outils de collecte (Questionnaires et Guide d'entretien) selon la méthodologie adoptée par le Consultant ;
- Missions de terrain, restitutions des premiers éléments aux commanditaires (UGP, Ministères sectoriels et les partenaires techniques et financiers);
- Rédaction du rapport provisoire d'achèvement ;
- Transmission du rapport provisoire d'achèvement aux différents acteurs et organisation d'une réunion de validation ;
- Elaboration du rapport d'achèvement (version finale) du projet ;
- Tenue de la réunion de validation du rapport d'achèvement final du projet ;

Pour la réalisation de cette mission, les documents du projet ci-après pourraient être mis à la disposition du Consultant. Il s'agit notamment :

- Document du Projet (PAD, accords de dons, manuels de procédures, …)
- Programmes d'activités, budgets et bilans de réalisations
- Rapports d'études et d'audits
- Rapport de revue à mi-parcours
- Rapports d'activités du projet
- Aides mémoires de supervision
- Autres rapports et publications du projet
- Etc….

Le Consultant maintiendra des contacts étroits avec l'UGP/SWEDD durant toute la durée de l'étude. Bien que la mission ait toute la liberté de discuter avec les autorités concernées de toutes questions relatives à sa tâche, elle n'est pas autorisée à prendre des engagements au nom du Gouvernement et des Partenaires financiers.

V. PROFIL DU CONSULTANT

La mission sera confiée à un Consultant qui évolue dans le domaine de la préparation et la gestion des projets et programmes de développement, avec un minimum de 5 ans d'expérience dans l'évaluation des projets et programme de développement et avoir réalisé aux moins trois (3) misions similaires d'évaluation finale de projets/ programmes de développement notamment financées par la Banque mondiale.

Pour l'exécution de cette mission d'évaluation, le Consultant mobilisera principalement les expertises suivantes : (i) un Socio-économiste, spécialiste en gestion de projets/programmes et en analyse économique et financière des projets de développement, chef de mission, et (ii) un spécialiste sur les questions d'autonomisation économique des femmes.

Le personnel mobilisé pour la mission travaillera en d'équipe, de manière à produire un rapport cohérent, consistant et conforme au contenu des Termes de Référence.
Le profil du personnel clé du Consultant et les tâches sont décrits ci-dessous :

Chef de mission :

Le chef de mission coordonnera les travaux de l'équipe de consultants jusqu'à la production du rapport final. Il s'occupera des aspects suivants du Projet lors de l'évaluation :

- Niveau de réalisation de l'objectif général du projet, des objectifs spécifiques et des résultats attendus du projet.
- Caractérisation des activités du Projet : leur pertinence, planification, design, dimension participative, engagement des bénéficiaires, qualité de leur exécution et degré de résultats ;
- Appréciation du cadre institutionnel et du processus de gestion du Projet : pertinence, effectivité, problèmes rencontrés, modifications apportées (s'il y a eu) et modifications nécessaires (si appropriés).
- Examen des rôles et des responsabilités des divers dispositifs et acteurs institutionnels impliqués dans la mise en œuvre du projet, et du niveau de coordination entre les acteurs pertinents ;
- Niveau des efforts des parties prenantes pour soutenir la mise en œuvre du Projet ;
- Analyse de l'efficience du Projet, c'est-à-dire l'impact de ses activités, y compris l'analyse économique et financière ex-post permettant de ressortir des éléments d'analyses comparatives par rapport à l'évaluation ex-anté qui avait été faite ;
- Analyse des indicateurs de résultats du Projet.

Le chef de la mission devra avoir le profil suivant :

- Titulaire d'un diplôme (BAC+5 au moins) en économie, en Gestion des projets, finance, ou tout autres diplômes connexes ;
- Au moins 10 ans d'expériences en évaluation des projets et programmes de développement financés par la Banque mondiale ;
- Avoir au moins réalisé trois (03) missions d'élaboration de rapport d'achèvement ou d'évaluation des projets/Programmes financées par la Banque mondiale ;
- Avoir au moins réalisé trois (03) missions d'analyse économique et financière des projets/Programmes financées par la Banque mondiale ;
- Avoir une expérience confirmée sur les questions d'autonomisation économique des femmes et d'éducation ;
- Avoir une connaissance en analyse de gestion financière et procédures de mobilisation des ressources financières des projets et programmes ;
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement institutionnel des acteurs évoluant dans le secteur de la promotion féminine et de scolarisation des filles.

Le consultant spécialiste sur les questions d'autonomisation économique des femmes :

Le consultant national spécialiste des questions d'autonomisation économique des femmes traitera les aspects suivants :

- Identification des problèmes et défis rencontrés pendant la mise en œuvre, et des solutions adoptés (si des solutions ont été identifiées et/ou adoptés) ;
- Degré auquel les réalisations du projet ont touché effectivement les bénéficiaires visés et analyse de leur degré de satisfaction ;
- Durabilité ou pérennité des résultats et des retombées du projet au-delà de l'achèvement de celui-ci ;
- Description des facteurs clés auxquels il faudra accorder de l'attention afin d'améliorer les perspectives de pérennité des résultats du projet et les possibilités de réplication de l'approche ;
- Description des principaux enseignements tirés.

Le consultant spécialiste des questions d'autonomisation économique des femmes devra avoir le profil suivant :

- Titulaire d'un diplôme post- universitaire en Economie, en sciences sociales, gestion des projets et/ou tous autres diplômes connexes
- Avoir au moins 7 ans d'expériences sur les questions de genre et d'autonomisation des femmes ;
- Avoir au moins 5 ans d'expériences en évaluation des projets et programmes de développement ;
- Avoir réalisé au moins trois (03) missions d'élaboration de rapport d'achèvement ou d'évaluation des projets/Programmes financées par les bailleurs de fonds (Banque Mondiale, AFD, etc) ;
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement institutionnel des acteurs de la promotion féminine.

VI. METHODE DE SELECTION

Le/la Consultant (e) sera sélectionné (e) suivant la méthode de Sélection de Consultant Individuel (SCI) conformément aux dispositions définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs de la Banque Mondiale édition de septembre 2023.

VII. DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Le Projet SWEDD invite les candidats admissibles (consultants individuels) à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations (documentation en langue française) indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (CV actualisé, Diplômes, Attestations, contrats analogues et autres documents pertinents).

Les dossiers de candidature, sous pli fermé, avec la mention « Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du rapport d'achèvement du projet SWEDD » doivent être adressés au Coordonnateur de l'UGP/SWEDD Guinée ci-dessous avant le 14 octobre 2024 à 15 h 00 TU à l'adresse SWEDD Guinée, près du Carrefour Commando, Kipé, Commune de Ratoma-Conakry téléphone (00 224) 624 96 60 96 / 620 62 22 68.

Forum Malaisie-Guinée : *la première édition de Conakry tient toute sa promesse*

La première édition du Forum des échanges commerciaux Malaisie-Guinée a été lancée le jeudi 26 septembre à Conakry. Organisé par l'ambassade de la Malaisie en Guinée, cet événement s'est tenu dans un réceptif hôtelier de la capitale et a rassemblé plus d'une centaine d'entrepreneurs, d'investisseurs, ainsi que des représentants diplomatiques, venus pour discuter et marquer une étape importante dans la relation bilatérale entre la Guinée et la Malaisie.

Ce forum constitue également une opportunité d'évoquer la coopération économique afin d'explorer de nouvelles voies de partenariat entre les deux nations.
Dans son allocution, le Chargé d'affaires de l'ambassade de la Malaisie en Guinée a mis l'accent sur l'objectif du forum et les opportunités à saisir.

« Ce forum constructif a été conçu pour échanger nos points de vue. Cette plateforme servira de catalyseur pour renforcer davantage nos liens économiques et libérer l'immense potentiel qui existe entre la Malaisie et la Guinée. Il est important de souligner l'importance que nos deux nations accordent à l'approfondissement de notre engagement et à l'établissement de partenariats durables pour une prospérité partagée. Tout au long de ce forum, saisissons l'occasion d'explorer les synergies, d'identifier les domaines de collaboration et de tracer la voie vers la réalisation de nos aspirations collectives en matière de croissance économique et de développement« , a déclaré Dato Sarav Anan.

S'agissant des liens existants entre la Malaisie et la Guinée dans le cadre de partenariats touchant plusieurs secteurs, ainsi que leur relation historique, le diplomate précise : « la Guinée occupe une place particulière dans le cœur de la Malaisie, car elle est l'un de nos partenaires commerciaux les plus estimés en Afrique de l'Ouest. Les liens d'amitié et de collaboration que nous avons cultivés au fil des ans ont ouvert la voie à des opportunités mutuellement bénéfiques en matière de commerce, d'investissement et au-delà. Ce partenariat a été renforcé depuis la visite à Conakry du très honorable Tun Mahathir Mohamad, Premier ministre malaisien en 1990, qui a marqué le début de la présence diplomatique malaisienne dans la région. » Depuis le départ de Telecom Malaysia en 2000, la seule entreprise malaisienne opérant en Guinée est IRIS, une société de production de passeport biométrique, qui s'est implantée en 2014. Une autre société malaisienne, Danapuri BHD, s'occupe de la production des cartes d'identité guinéennes. La Guinée est actuellement le 9e partenaire commercial de la Malaisie dans la zone CEDEAO. Selon les statistiques officielles, le total des échanges commerciaux entre les deux pays s'élève à près de 60 millions USD, dont 26 millions USD d'exportations et 33 millions USD d'importations.

Le directeur général de l'Agence Guinéenne de Promotion de l'Exportation (AGUIPEX) a indiqué que la Malaisie représente un partenaire de choix pour la Guinée.

« Le commerce international a connu des mutations profondes, marquées par une mondialisation croissante des nouvelles technologies et une complexité accrue des chaînes d'approvisionnement mondiales. Il est crucial pour nos deux pays de diversifier nos partenaires commerciaux et d'explorer d'autres marchés. La Guinée, avec son potentiel exceptionnel, notamment dans les secteurs minier, agricole et énergétique, est un partenaire de confiance pour la Malaisie, qui excelle dans les industries telles que les technologies de l'information, l'agro-industrie, et la fabrication de produits à haute valeur ajoutée », a déclaré Mamoudou Mara, directeur général de l'AGUIPEX.
Présent lors des discussions et des présentations entre les différentes parties, le représentant honoraire de la Chambre de commerce et d'industrie Inde-Afrique a salué l'initiative de l'ambassade de Malaisie en Guinée.

« Il est important que l'ambassade de la Malaisie organise cet événement qui favorise les échanges commerciaux entre la Guinée et d'autres pays partenaires. Ce que nous cherchons à encourager, c'est l'arrivée d'investisseurs étrangers, car avec le bon accompagnement, il existe d'énormes opportunités », a souligné Puneet Mankani.

Après les projections et les échanges entre les entrepreneurs locaux, les investisseurs étrangers et les organisateurs, le forum s'est achevé par un buffet et une séance de photos de famille.

ELECTRICITÉ DE GUINÉE
EDG

A CHACUN SON COMPTEUR

je paie ce que je consomme

ELECTRICITE DE GUINÉE

Electricité de Guinée Electricité de Guinée(EDG SA) www.edg.com.gn